

LES PAYS-BAS

STATUT DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL À LA CÉRÉMONIE D'ACCESSION AU TRÔNE DE S.A.R. LA PRINCESSE BEATRIX

L'honorable Jack Austin: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement à propos d'un passage du discours du trône qui a été lu par Son Excellence le Gouverneur général. Au début du discours, Son Excellence fait allusion à lui-même en disant:

● (1430)

... je représenterai notre pays à la cérémonie d'accession au trône de Son Altesse royale la princesse Beatrix, le 30 avril à Amsterdam.

Je voudrais demander au leader du gouvernement quel sera le rang officiel du Gouverneur général vis-à-vis de Sa Majesté la Reine lors de cette cérémonie d'accession au trône? Le Gouverneur général sera-t-il présent en qualité de chef d'État ou y sera-t-il à un autre titre que celui de chef d'État puisque Sa Majesté sera là en personne?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Je prends note de cette question.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'IRAN—LA POSSIBILITÉ D'UN BLOCUS NAVAL PAR LES ÉTATS-UNIS

L'honorable Stanley Haidasz: Le leader du gouvernement doit savoir qu'en janvier dernier, 104 pays représentés aux Nations Unies ont voté en faveur de sanctions contre l'Iran. Je voudrais savoir si l'on a récemment demandé au gouvernement fédéral d'appuyer un éventuel blocus naval de l'Iran par les États-Unis?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je n'ai pas connaissance d'une semblable demande. Je vais cependant m'enquérir à ce sujet.

LA FRONTIÈRE IRANO-SOVIÉTIQUE—LES MANŒUVRES MILITAIRES DE L'URSS

Le sénateur Haidasz: J'ai une question supplémentaire. Le leader du gouvernement pourrait-il nous en dire plus long à propos des nouvelles selon lesquelles l'URSS a massé des troupes aux frontières de l'Iran et s'y livre à des manœuvres militaires?

Le sénateur Perrault: Je prends également note de cette question.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LE RÉGIME UNIVERSEL DE REVENU GARANTI

L'honorable Richard A. Donahoe: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social aurait dit ceci le 3 mars:

Le moment est venu d'inciter les gouvernements fédéral et provinciaux à instaurer un régime universel de revenu minimum garanti qui remplacerait l'ensemble hétéroclite des divers programmes provinciaux d'aide au revenu qui surgissent dans tout le pays.

[Le sénateur Flynn.]

Le leader du gouvernement nous dirait-il si cette déclaration du ministre représente la politique du gouvernement? Quelles sont les intentions du gouvernement en ce qui concerne cette déclaration et la politique proposée? Et quelles mesures sont prises pour appliquer cette politique, s'il y a lieu?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, la question est assez compliquée. Je puis cependant y répondre en partie en disant que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, à l'instar de beaucoup de ses collègues provinciaux, s'inquiète fort de la prolifération des programmes sociaux établis un peu partout au Canada en réponse à des problèmes de santé et elle craint le gaspillage, le double emploi et le mauvais emploi involontaire de fonds que produit le chevauchement des compétences.

Il y aura sûrement des entretiens avec les gouvernements provinciaux pour voir quels seraient les moyens d'utiliser les fonds fiscaux avec plus de diligence et d'efficacité pour remédier à divers problèmes sociaux.

Le sénateur Donahoe: L'un de ces moyens sera-t-il le projet de revenu annuel garanti universel, que le ministre présente comme la bonne façon de régler le problème?

Le sénateur Perrault: C'est une des questions sur lesquelles on demandera l'avis des provinces et je sais que le ministre recevrait avec joie toute suggestion que pourrait avoir le sénateur dans ce domaine et qui pourrait être utile dans la recherche de meilleures normes nationales de santé et de bien-être.

Le sénateur Donahoe: Il m'intéresse davantage de savoir comment le gouvernement fédéral accueillera ses vues à elles.

L'ÉCONOMIE

LES NÉGOCIATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES SUR LA FISCALITÉ

L'honorable C. William Doody: J'ai une question à l'intention du ministre d'État chargé du Développement économique. C'est au sujet des propos du président du Conseil du Trésor qui déclarait le 16 mars que le gouvernement

—songeait à réaménager le partage traditionnel des recettes entre les gouvernements provinciaux et Ottawa.

Le ministre pourrait-il préciser davantage et nous dire ce qu'il faut entendre exactement par là? Les conséquences pourraient être énormes en ce qui concerne la loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, et nous avons reçu des demandes de renseignements à ce sujet.

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Non, je ne pourrais pour le moment donner d'autres détails à ce sujet. C'est là une question qui mériterait une étude préliminaire, car, l'honorable sénateur le sait sans doute, les arrangements actuels expirent bientôt et devront être renégociés pour aboutir à un nouvel accord d'ici à 1982.

Je ne suis pas sûr qu'il soit aussi urgent de régler ces détails que de régler certains autres problèmes dont nous avons hérité.

Le sénateur Flynn: Hérité de qui?

Le sénateur Olson: Du gouvernement précédent.

Le sénateur Smith (Colchester): Vous voulez dire de vous-mêmes.